

PROGRAMME DE FORMATION PRAP IBC MAC

MAJ 26/04/2024

Objectifs :

- ❖ Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention des risques d'activité physique au travail au sein de son établissement.

Programme :

- ❖ Maintenir les connaissances législatives et se tenir informé des différentes réformes en matière de prévention des risques d'activité physique au travail
- ❖ Poursuivre sa démarche de prévention au sein de l'établissement. Porter une analyse critique sur son activité de travail en réactivant son potentiel d'action en matière de prévention des risques.
- ❖ Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels. Optimiser l'évaluation des risques professionnels en tenant compte des limites du corps humain, des principes d'économie d'effort, de l'environnement.

Durée :

Prix : 400,00 €

Public : Acteur PRAP IBC

Prérequis : Être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC valide et délivré par une entité habilitée.

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).

L'établissement mettra à disposition le matériel utilisé au quotidien pour la mise en oeuvre de situations.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative : 60% pratique et 40% théorique
- ❖ Applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôle
- ❖ Applications concrètes et retours d'expérience
- ❖ Exposé par les participants de situations complexes et réflexion sur les solutions d'adaptation des différentes techniques de mobilisation.
- ❖ Outils et aides techniques utilisés dans le centre demandeur de la formation.
- ❖ Outils et aides techniques présentés par le formateur.
- ❖ Livret pédagogique des principes de manutention et livret de fin de formation illustré par les photographies réalisées pendant la formation

Modalités de suivi :



En début de formation - Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation - Le formateur procède, en fin de modules à des évaluations, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation - Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation :

Lors du MAC, les candidats passent le même type d'épreuve que celle de la formation initiale et dans les mêmes conditions :

Certification : une épreuve certificative

Domaine de Compétences 1- 2 - 3 : La candidat est évalué sur sa capacité à observer et à analyser une situation de travail pour apporter des axes d'amélioration.

Chaque participant se verra délivrer :

- ❖ *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs.*
- ❖ ***Une attestation de Réactualisation du CERTIFICAT d'ACTEUR PREVENTION PRAP IBC délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, d'une validité de 24 mois.***

Nos formateurs :

- ❖ *Ambulancier SMUR pendant 27 ans*
- ❖ *Enseignant Responsable encadrement IFA pendant 11 ans*
- ❖ *Formateur PRAP certifié par L' INRS / PRAP2S*
- ❖ *Formateur AFGSU*
- ❖ *Diplôme Universitaire de Pédagogie des sciences de la santé*
- ❖ *Formation continue hospitalière : Aides soignants, IDE, IADE, Manipulateurs radio, techniciens de laboratoire, Ambulanciers SMUR....*
- ❖ *Perfectionnement à l'urgence des ambulanciers privés*
- ❖ *Mise en place de tutorat et suivi des stagiaires*

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr